

La Société HABITAT FAMILIAL D'ALSACE SA D'HLM (société absorbante)
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Capital social : 859 552 euros
Siège social : 25, Place du Capitaine Dreyfus, 68000 COLMAR
RCS COLMAR numéro B 945 651 149

La Société ESPACE RHENAN SAEM (société absorbée)
Société anonyme avec Conseil d'Administration
Capital social : 375.000,29€
Siège social : 25, Place du Capitaine Dreyfus, 68000 COLMAR
RCS COLMAR numéro 778 980 425

**AVIS DU 30 MAI 2014 DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE ESPACE RHENAN SAEM
PAR LA SOCIETE HABITAT FAMILIAL D'ALSACE SA**

1. Evaluation de l'actif et du passif de la Société ESPACE RHENAN SAEM dont la transmission à la Société HABITAT FAMILIAL D'ALSACE SA D'HLM est prévue :

- Montant de l'actif : quatre-vingt-dix-sept millions cent seize mille six cent douze euros et quatre-vingt-seize centimes (97.116.612,96 €) (valeur comptable) ; quatre-vingt-dix-sept millions deux cent-vingt-cinq mille six cent cinquante-quatre euros et soixante-dix-neuf centimes (97 225 654,79 €) (valeur réelle).
- Montant du passif : quatre-vingt-seize millions huit cent douze mille trois cent soixante et onze euros et quatre-vingt-neuf centimes (96.812.371,89€) (valeur comptable) ; quatre-vingt-seize millions quatre cent six mille cent vingt-quatre euros et soixante-dix centimes (96 406 124,70 euros) (valeur réelle).

2. Augmentation du capital de la Société HABITAT FAMILIAL D'ALSACE SA D'HLM au titre de l'absorption de la Société ESPACE RHENAN SAEM :

La Société HABITAT FAMILIAL D'ALSACE SA D'HLM, absorbante détenant 24.095 actions de la Société ESPACE RHENAN SAEM, renoncera à ses droits d'actionnaire de la société absorbée et l'augmentation du capital résultant de la fusion ne s'élèvera donc qu'à 320 euros.

3. Rapport d'échange des droits sociaux

Il sera attribué d'une action de la Société HABITAT FAMILIAL D'ALSACE pour 25 actions de la Société ESPACE RHENAN.

Il sera donc attribué 20 actions nouvelles de 16 euros de valeur nominale chacune (valeur réelle 822,36€) de la Société HABITAT FAMILIAL D'ALSACE SA D'HLM pour 504 actions de 15,24 euros de valeur nominale (valeur réelle 33,32€) chacune de la Société ESPACE RHENAN SAEM répartie entre les actionnaires de cette dernière autres que la société absorbante.

4. Montant prévu de la prime de fusion : 16.135,20 euros.

5. Dépôt du projet de fusion

Le projet de fusion établi le 25 avril 2014 a été adressé le 30 mai 2014 et déposé le 2 juin 2014, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal d'instance de COLMAR.

6. Consultation du projet de traité de fusion

L'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 25, Place du Capitaine Dreyfus, 68000 COLMAR.

La Société HABITAT FAMILIAL D'ALSACE SA D'HLM
Monsieur Marc SCHAEFFER

La Société ESPACE RHENAN SAEM
Monsieur Marc SCHAEFFER